

« Les Prisonniers Étrangers en Belgique : Un Poids pour les Contribuables ?

»

Par Ali Datoussaid



RÉGULATIONS INTERNATIONALES

Le système pénitentiaire belge est un sujet récurrent de débat, notamment en ce qui concerne le nombre de prisonniers étrangers détenus dans nos prisons. Ces individus, qui ne possèdent pas la nationalité belge, représentent une part significative de la

population carcérale. Cette situation soulève plusieurs questions : quel est le coût pour les contribuables belges ? Quels sont les défis liés à cette réalité ? Et surtout, quelles solutions peuvent être envisagées pour alléger cette charge ?

Un État des Lieux Alarmant

D'après les données les plus récentes, environ 40 % des détenus dans les prisons belges sont des étrangers. Ces chiffres varient d'une prison à l'autre, certaines institutions voyant une proportion encore plus élevée. Ces prisonniers proviennent de divers pays, souvent membres de l'Union européenne, mais aussi d'États hors UE.

Cette surreprésentation des étrangers dans les prisons belges s'explique par plusieurs facteurs :

- 1.La libre circulation dans l'Union européenne facilite les mouvements des individus, y compris ceux ayant des activités criminelles.
- 2.Les flux migratoires irréguliers, qui peuvent conduire à des situations précaires et augmenter le risque de comportements illégaux.
- 3.Des accords bilatéraux insuffisants entre la Belgique et les pays d'origine pour le transfert des détenus.

Un Coût Important pour le Contribuable

Le coût moyen de la détention d'un prisonnier en Belgique est estimé à environ 200 euros par jour. Avec une proportion élevée de détenus étrangers, la facture pour l'État belge grimpe rapidement, atteignant plusieurs centaines de millions d'euros par an. Ces dépenses incluent :

- La nourriture, le logement et les soins médicaux des détenus.
- Les infrastructures et le personnel pénitentiaire.
- Les programmes de réinsertion ou de formation pour les détenus.

Cet investissement, financé par les impôts des citoyens belges, est de plus en plus critiqué, notamment dans un contexte de restrictions budgétaires et d'autres besoins sociaux prioritaires, comme la santé ou l'éducation.

Les Défis Juridiques et Diplomatiques

L'une des raisons pour lesquelles ces détenus étrangers restent en Belgique réside dans les obstacles diplomatiques et juridiques. En théorie, il est possible de transférer un détenu étranger dans son pays d'origine pour y purger sa peine. Cependant, plusieurs obstacles entravent ce processus :

1. Manque d'accords bilatéraux : La Belgique n'a pas de conventions avec tous les pays pour organiser ces transferts.

2. Refus de coopération des pays d'origine : Certains États refusent de rapatrier leurs citoyens, invoquant des conditions économiques ou des problèmes de justice.

3. Conditions des prisons étrangères : La Belgique est tenue par des traités internationaux, comme la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdisent le transfert vers des pays où les droits des prisonniers ne seraient pas garantis.

Quelles Solutions ?

Face à cette situation, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

1. Renforcer les accords bilatéraux

La Belgique pourrait négocier des accords avec davantage de pays pour accélérer le transfert des détenus étrangers. Ces accords devraient inclure des garanties sur le respect des droits fondamentaux des prisonniers.

2. Conditionner l'aide au développement

Certains experts suggèrent de lier l'aide au développement fournie à certains pays à leur coopération dans le rapatriement de leurs citoyens détenus en Belgique.

3.Développer des prisons multinationales

Une autre idée innovante serait de construire des établissements pénitentiaires régionaux, financés conjointement par plusieurs pays. Cela permettrait de regrouper les détenus étrangers dans un cadre spécifique.

4.Expulsion après jugement

Pour les délits mineurs, la Belgique pourrait systématiquement expulser les étrangers condamnés, à condition qu'ils purgent leur peine dans leur pays d'origine.

5.Réforme du système d'asile et des frontières

Une meilleure gestion des flux migratoires pourrait prévenir certaines infractions en amont. Cela passe par des politiques européennes plus harmonisées et des contrôles renforcés aux frontières.

Conclusion

La question des prisonniers étrangers en Belgique est complexe, mêlant des enjeux humanitaires, économiques et diplomatiques. Si la charge financière pour les contribuables belges est indéniable, les solutions ne peuvent se limiter à une simple expulsion. Une approche équilibrée, qui combine accords bilatéraux, coopération internationale et réformes nationales, est essentielle pour répondre à ce défi de manière efficace et durable.

D.Ali